Préparation au passage du DELF niveaux B1 et B2

Public concerné :

Toute personne de langue maternelle non française ayant été scolarisée dans son pays d'origine.

Pré-requis :

Niveau A2

Durée de la formation et modalités d'organisation :

Adaptée aux besoins.
En présentiel et/ou en distanciel.

Effectif :

Cours individuel ou collectif de 2 à 4 personnes maximum.

Lieu de la formation :

Centre d'Activités
22 avenue de la Gare, Uzes

Moyens techniques :

Paper board - Vidéo projecteur - Internet - Support audio et vidéo.

Tarification :

En individuel : 73€/heure

En collectif (tarif par personne) :
- 2 stagiaires : 52€/heure
- 3 stagiaires : 38€/heure
- 4 stagiaires : 36€/heure

+ 150€ d'inscription au DELF

Objectifs pédagogiques :

Préparation au passage du DELF (Diplôme d'Étude en Langue Française) niveaux B1 et B2.
Certification des compétences en langue française. Le DELF B1 est nécessaire pour l'obtention de la nationnalité française.
Selon le niveau passé, le DELF peut valoriser un CV et permet d'obtenir un emploi dans une entreprise francophone.
Diplôme délivré à vie par le ministère de l'Éducation Nationale.

Contenu de la formation :

Les DELF B1/B2 évaluent notammment les compétences intégrées :
- savoir raconter un évènement, une expérience, un rêve ;
- savoir défendre une opinion en donnant des arguments et des exemples ;
- comprendre les éléments importants de l'actualité ;
- exprimer la cause et les conséquences ;
- faire des propositions, des hypothèses, donner des conseils ;
- organiser une présentation ou un discours dans un ordre logique.

Supports et méthodes pédagogiques :

Un test de niveau, permettant d'établir le programme personnalisé, a lieu avant le démarrage des cours.

Méthode interractive alliant phonologie, lexique et syntaxe, et visant à favoriser l'autonomie dans les 4 savoirs-faire : compréhension écrite et orale, expression écrite et orale. Mise en situation de la vie quotidienne, jeux de rôle. Utilisation de documents réels.

Modalités d'évaluation :

- Passage du DELF, diplôme délivré par le ministère de l'Éducation Nationale.
- Évaluation du formateur.
- Remise d'une attestation de suivi de formation.